

➤ BTS ELECTROTECHNIQUE

■ PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectifs et contenu de la formation

Le BTS Électrotechnique est un **diplôme national de niveau 5 européen**. Le titulaire du diplôme est spécialiste des installations électriques « intelligentes », qui intègrent les technologies numériques, communicantes et les objets connectés au service des enjeux énergétiques. Il conçoit, optimise et maintient ces installations électriques depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations, en intégrant des solutions techniques variées et innovantes.

Le titulaire du BTS Électrotechnique peut :

- Concevoir à l'aide d'étude préliminaire
- Concevoir à l'aide d'étude détaillée du projet
- Conduire un projet ou un chantier
- Réaliser et mettre en service un projet
- Analyser, réaliser un diagnostic et une maintenance

Modules d'enseignement

- Domaine professionnel
- Culture générale et expression
- Mathématiques
- Langue vivante étrangère : anglais

Suite de parcours et débouchés

Débouchés professionnels : technicien chargé d'étude, bureau d'études, de chantier, de maintenance électrotechnique, méthodes / industrialisation, d'essais / de mise en service, intégrateur, SAV, monteur-dépanneur, sûreté, postes sources, de diagnostic énergétique, d'interventions, technico-commercial, d'agence, électrotechnicien, dessinateur-projeteur en électricité, conseiller point de vente, chargé d'affaires en électrotechnique, de formation ou d'information client/utilisateur, de diagnostic énergétique, de projet/chantier, de conception, automaticien, assistant chef de chantier, agent technique d'atelier.

Poursuite en formation : Licence professionnelle ou ingénierie dans la même filière.

Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – Date de publication : 07-07-2025

Plus d'informations sur le site www.francecompetences.fr à l'aide du code RNCP 41007



■ ORGANISATION DE LA FORMATION

Prérequis et modalités d'accès

- Entretien individuel pour vérifier l'adéquation de la formation avec :
 - les attentes et les besoins du/de la candidat.e.
 - son engagement dans un projet professionnel et sa motivation.
 - ses acquis antérieurs (expérience professionnelle, parcours de formation).
- Les démarrages de formation sont liés aux périodes de validation du diplôme.

Financement possible

- Formation individuelle : possibilité de prise en charge par France Travail, la Région SUD, le CPF ou financement personnel (total ou partiel).
- CPF Projet de Transition Professionnelle : pris en charge par Transitions Pro (CPF TP).
- Contrat de professionnalisation : prise en charge par l'OPCO.

Durée et emploi du temps

- Durée : de **6 mois à 2 ans** selon le financement et le profil du candidat
 - En centre : de 400 h à 1350 h.
 - En entreprise : 5 à 22 semaines.
- Horaires de formation en centre : lundi au jeudi, 8h - 17h15, vendredi 8h - 11h55.
- Emploi du temps individuel accessible via un portail numérique
- Possibilité de parcours aménagé en fonction du parcours antérieur (expériences ou validation de compétences) et de situations particulières.

Modalités de certification

- Examen en fin de formation écrit et oral défini selon le référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41007/>
- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences. Pour les équivalences avec d'autres certifications : nous consulter.
- Le centre de formation inscrit les apprenant·es aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.

■ LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Lieu de formation

- Siège social : 15 rue des Convalescents 13001 Marseille

Vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter Esther BEZDJIAN (référente handicap).

Équipements

- Tous les lieux de formation disposent de :
 - Salles de cours informatisées avec poste informatique individuel, tableau interactif et imprimante.
 - Ateliers professionnels.
- Chaque apprenant·e dispose d'un accès à des espaces numériques partagés : Teams et application Galia.

■ NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Notre démarche privilégie la pédagogie de la réussite, elle :

- Incite l'apprenant·e à être acteur·rice de sa formation.
- Prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir.
- S'appuie sur l'expérience de chacun·e.
- Utilise le groupe comme moteur pour que chacun·e trouve sa place.
- Favorise l'expression, la participation et la représentation des apprenant·es dans la vie du centre.

Une adaptation des modalités pédagogiques

- Un parcours de formation individualisé. Pour les modules d'enseignement général, les apprenant·es sont répartis en groupes, selon leurs besoins.
- Un accompagnement et un suivi individualisés : visites en entreprise, bilans, évaluations formatives...
- Des temps collectifs et individuels permettant à chacun·e de prendre du recul et d'analyser son parcours.
- Méthodes pédagogiques variées : mises en situation professionnelle, apports théoriques, observation des pratiques, apprentissage par le jeu, par la réalisation d'un projet, exercices d'entraînement et d'automatisation.
- La prise en compte les situations de handicap, renseignez-vous auprès de nos référents handicaps.

Les supports pédagogiques

- Les supports de cours sont fournis sous format papier et/ou numérique.
- Des espaces personnels en ligne sont dédiés à chaque apprenant pour le suivi de son parcours : check-lists des objectifs et de compétences à travailler, fiches d'évaluation en centre et en entreprise, comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

Modalité de suivi et d'évaluation

- Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés, ils s'appuient sur une démarche d'évaluation formative qui permet d'analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage : entraînement à l'examen, mise en situation professionnelle, évaluation sommative.
- L'évaluation est réalisée également en entreprise par le ou la tuteur·rice en lien avec l'équipe pédagogique.
- Le dispositif d'évaluation est formalisé dans le Livret de Liaison Pédagogique numérique : bilan initial, intermédiaire et final, afin de visualiser les acquis et d'adapter le parcours pédagogique.
- Le pôle pédagogique est en soutien aux apprenant·es dans leur parcours en facilitant les ajustements nécessaires, les démarches liées aux examens et les échanges avec les formateurs.

Coordination des enseignements entre le centre de formation et l'entreprise

- Rencontres avec les tuteur·rices.
- Utilisation du Livret de liaison pédagogique numérique par l'apprenant·e, le formateur·rice et le tuteur·rice.

■ PERSONNES RESSOURCES

- Chargée des relations avec les entreprises pour la recherche d'employeur

Maëva HUART
maeva.huart@adef-asso.com

- Chargée des formations individuelles

Valérie DIAMANTI
valerie.diamanti@adef-asso.com

- Formateur responsable de formation garant du suivi de l'apprenant·e en lien avec l'équipe pédagogique

Houari HASSEN
houari.hassen@adef-asso.com

- Référente handicap pouvant être sollicitée pour adapter le parcours de formation et réaliser des demandes de financement

Esther BEZDJIAN
esther.bezdjian@adef-asso.com

- Assistant administratif de formation pour accompagner les apprenant·es et les entreprises dans leurs démarches administratives

Alex DI FIORE
alex.difiore@adef-asso.com